

JOURNEE DE REFLEXION ET D' ACTIONS DES ACTEURS DE DEVELOPPEMENT GUINEENS SUR LE MAEP

DECLARATION FINALE

Nous, représentants de l'Administration, de la société civile et du secteur privé participants de la première journée de réflexion et d'actions sur le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) organisée par l'ONG CECIDE (Centre du Commerce International pour le Développement) en collaboration avec le PAC (Partenariat Afrique Canada) à Conakry, le 31 juillet 2007,

- S'étant appropriés des enjeux et défis du MAEP et ayant partagé les expériences nationales en matière des évaluations dans certains pays qui y ont adhéré, notamment celles du Ghana, du Rwanda;
- Convaincus que le MAEP est un outil pertinent qui contribue au renforcement de la bonne gouvernance dans les Etats de l'Union Africaine et des potentialités de sa contribution au développement durable du continent;
- Réaffirmant que le processus d'évaluation du MAEP est un processus inclusif de tous les acteurs nationaux de développement (Administration, société civile, secteur privé);
- Reconnaissant que le MAEP est en mesure de contribuer de manière efficace à l'atteinte des objectifs du programme d'actions du gouvernement de consensus, notamment l'élaboration rapide d'un Programme National de Promotion de la Bonne Gouvernance et de lutte contre la corruption conformément à l'esprit du premier séminaire gouvernemental, organisé en mai 2007 à Bel Air ;

Demandons aux initiateurs de cette première rencontre nationale sur le MAEP que sont le **CECIDE** et **PAC**, de poursuivre la dynamique d'information et de formation des acteurs guinéens de développement sur le MAEP, en vue de son appropriation ;

Recommandons :

➤ **Au Gouvernement guinéen**

1. d'adhérer au MAEP et d'en accélérer le processus de mise en œuvre effective dans le pays ;
2. de favoriser l'appropriation du MAEP par la population et d'y affecter conséquemment, les ressources financières de manière à ce qu'il demeure un instrument pertinent de développement socio-économique du pays, accessible à tous les acteurs sociaux ;
3. de mettre en place une commission nationale du MAEP avec une forte implication de la société civile ;
4. d'impliquer l'ensemble des Institutions étatiques (Parlement, Conseil Economique et Social, Conseil National de la Communication, Cour Suprême) et non étatiques (société civile, secteur privé, médias, partis politiques,...) dans toutes les étapes du processus d'évaluation ;

5. de mettre en place des techniques de vulgarisation du MAEP pour une meilleure appropriation ;
6. de développer avec le Secrétariat du MAEP, une politique de communication afin de favoriser une meilleure compréhension du processus ;
7. de mettre en place au niveau national un mécanisme identique pour les collectivités décentralisées afin d'améliorer leur gestion.

➤ **Au Secteur privé guinéen**

8. de soutenir les cadres de concertation nationale et internationale de dialogue sur le MAEP et de s'impliquer davantage dans la mise en œuvre du processus en Guinée

➤ **A la société civile guinéenne**

9. de créer des cadres de dialogue et de concertation propres à la société civile dans le but d'identifier des objectifs communs et de planifier des stratégies devant permettre sa participation efficace au processus du MAEP ;
10. de renforcer la coopération avec les Institutions Etatiques, les médias, le secteur privé et les partenaires au développement pour permettre l'identification des problèmes d'intérêt national ;
11. de renforcer ses capacités techniques et institutionnelles dans les quatre domaines thématiques du MAEP à savoir : la gouvernance politique et démocratique, la gouvernance économique, la gouvernance des entreprises et le développement socio économique ;
12. de développer des réseaux de travail sur le NEPAD et le MAEP avec la société civile africaine, notamment celle des pays ayant adhéré au processus ;

➤ **Aux partenaires**

13. de soutenir techniquement et financièrement toutes initiatives nationales d'appropriation et de mise en œuvre du MAEP ;

➤ **Au Secrétariat du MAEP**

14. de répondre favorablement à la demande éventuelle d'adhésion au MAEP du gouvernement guinéen et de lui fournir tout appui technique nécessaire à la mise en œuvre du processus.

Conakry, le 31 juillet 2007

Les participants

Contact

Bakary Fofana
CECIDE
Conakry, Guinée
Tél: +224 467035
e.mail:cecidegn@yahoo.fr